

Conseil éducation de l'Union européenne

Bruxelles, 24 février 2016

Echange de vues : « Promouvoir la citoyenneté et les valeurs fondamentales par l'éducation : suivi de la Déclaration de Paris »

Seul le prononcé fait foi

On dit souvent que nos sociétés sont des **sociétés de l'information**.

Mais ce sont plutôt des sociétés de la surinformation : images, textes, messages médiatiques sont devenus prolifiques, omniprésents, enveloppants.

Internet et le numérique les démultiplient bien au-delà de la « *galaxie Gutenberg* », de la presse écrite et même de la radio et de la télévision. Aujourd'hui, les réseaux sociaux, les tweets, les blogs composent l'environnement quotidien de l'immense majorité des jeunes. Déjà, avant de savoir lire, les enfants sont exposés à une formidable abondance d'images.

Plus que jamais, l'information contribue puissamment à modeler la socialisation de cette nouvelle génération des « *enfants du numérique* » (« *digital natives* »), à « *in-former* », c'est-à-dire à mettre en forme leurs identités, leurs visions du monde et leurs comportements.

En bonne part, ce foisonnement de l'information est une **chance**.

A nulle autre époque de l'histoire humaine nous n'avons bénéficié d'un tel accès à une quantité et une diversité quasi illimitées de données, à une ubiquité nomade presque totale jusque dans les recoins les plus éloignés du « *village planétaire* », à une interactivité instantanée qui se joue du temps et de l'espace.

C'est un extraordinaire vecteur d'**ouverture** et de **découverte**.

Pour autant, cette hypertrophie de l'information est aussi porteuse d'un **triple risque** :

- d'abord celui de la **consommation passive**, de la **saturation** et de la **dispersion** - faute d'esprit critique et de distance, de capacité à s'orienter dans un flot de données rapides et fragmentées, d'aptitude à les trier, à les hiérarchiser et à les contextualiser ;
- ensuite, le risque de l'**incompréhension** - par manque de connaissance des mécanismes de fabrication de l'information et de l'image, d'aptitude à leur décryptage, d'usage éclairé autonome et responsable des médias ;
- enfin, la menace de la **manipulation** - la plus grave quand l'ignorance conjuguée à la perte de sens rend les jeunes vulnérables aux pires propagandes, aux fausses évidences et aux théories délirantes du complot, à l'intolérance et au fanatisme.

C'est pourquoi éduquer aux médias et à l'information est devenu un **enjeu de société majeur**.

C'est un impératif obligé pour préparer les jeunes à l'exercice de la citoyenneté en démocratie, pour leur transmettre une culture (qui, comme l'écrit Pasolini, est aussi « *une résistance à la distraction* »), à leur apprendre à former et exercer librement leur jugement.

Pour relever ce grand et beau défi, l'Ecole peut et doit s'appuyer sur les forces qui ont toujours été les siennes : la réflexion, la pensée et la connaissance.

Depuis longtemps déjà, l'Ecole s'est mobilisée autour de ces priorités.

A titre d'exemple, en France, **depuis plus de 30 ans**, le « *Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information* » - le CLEMI - est devenu un intermédiaire de référence entre le monde de l'éducation et celui des médias.

Chaque année, il organise une « *Semaine de la presse et des médias à l'école* » : sa prochaine édition, du 21 au 26 mars prochains, réunira 3,3 millions d'élèves, 210 000 enseignants et presque 16 000 établissements scolaires. Près de 1900 médias partenaires s'y associeront en mettant gratuitement à disposition des classes plus d'un million d'exemplaires de journaux et magazines, en accueillant les élèves et leurs enseignants dans les studios de radio et de télévision, en faisant participer leurs journalistes à des animations et des rencontres débats.

Au-delà de ce temps fort et de multiples autres initiatives, le CLEMI **forme** chaque année 25 000 enseignants de tous niveaux et disciplines à la connaissance et à la compréhension des médias.

Il accompagne aussi les élèves qui créent des **journaux scolaires** dont la forme imprimée se décline aussi en bi-média (c'est-à-dire en version papier prolongée sur le web) en radios, en blogs, en sites Internet. En se confrontant ainsi eux-mêmes aux contraintes de l'information, les jeunes en saisissent mieux les ressorts, développent leur inventivité en équipe, apprennent à exprimer clairement et librement leurs opinions.

Après les attentats qui ont ensanglanté la France et d'autres pays de l'Europe et du monde et en application de la Déclaration de Paris, une **nouvelle étape** s'impose.

L'éducation aux médias et à l'information est devenue une exigence citoyenne impérieuse.

C'est pourquoi j'ai souhaité lui conférer une **ampleur inédite**.

En cohérence avec la *Loi de refondation de l'Ecole de la République*, elle est désormais placée au cœur de trois grandes évolutions en cours ou à venir du système éducatif français :

- un nouveau « socle de connaissances, de compétences et de culture » qui redéfinit ce que tous les élèves doivent avoir acquis à l'issue de leur scolarité obligatoire et se réfère en plusieurs points à l'éducation aux médias et à l'information ;
- la « mobilisation de l'Ecole pour les valeurs de la République » qui a mis en place un « *Parcours citoyen* » pour tous les élèves, déployé une « *réserve citoyenne* » constituée de plus 4000 adultes volontaires pour intervenir aux côtés des enseignants et encouragé la création d'un média dans chaque collège et lycée ;
- la réforme du collège qui, à compter de la rentrée prochaine, proposera notamment un « *enseignement pratique interdisciplinaire* » sur le thème « *information, communication, citoyenneté* ».

L'éducation aux médias et à l'information s'ancre ainsi dans une véritable **stratégie d'ensemble**. Elle s'appuie notamment sur un réseau de coordonnateurs du CLEMI répartis sur tout le territoire. Elle se traduit déjà par la multiplication des médias scolaires et le développement de partenariats avec les professionnels de l'information.

Ce renforcement de l'éducation aux médias et à l'information rejoint une **dynamique européenne** déjà bien engagée.

Va dans ce sens la prochaine révision de la directive « *services de médias audiovisuels* » qui devrait mieux responsabiliser des plateformes comme *YouTube* vis-à-vis de contenus poussant à la radicalisation des jeunes. Pour cette

révision, nous souhaitons que l'une des formes de la régulation des plateformes passe par la mise en œuvre d'un devoir de vigilance et d'une véritable responsabilité éditoriale des plateformes face aux contenus illicites. Je pense en particulier aux contenus d'incitations à la haine, d'apologie du terrorisme, ou encore à tous ceux liés à la protection des mineurs et à la prévention de la radicalisation ».

De même, de nouveaux projets de qualité devraient pouvoir être financés par le programme *Erasmus+*, dont je souhaite la mobilisation sur le thème de l'éducation inclusive bien au-delà de l'année 2016.

C'est notamment ainsi que l'approche de l'éducation à l'échelle de l'Union prendra encore mieux en compte la dimension essentielle de la citoyenneté.